ZIP QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES
Édifice La Fabrique
295, boulevard Charest est, bureau 099
Québec, G1K 3G8
(419) 522-8080
zipquebec@zipquebec.com

Caractérisation des rampes de mise à l'eau du fleuve Saint-Laurent

Pour bateaux remorqués - Zone de Québec






RAPPORT FINAL

Présenté à :

TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE ZONE DE QUÉBEC
Pour une gestion intégrée du Saint-Laurent

Communauté métropolitaine de Québec

Janvier 2017

Caractérisation des rampes de mise à l'eau du fleuve Saint-Laurent pour bateaux remorqués-
Zone de Québec

Réalisation : Hamida Hassein-Bey, directrice et chargée de projet, ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches

Présenté à la CMQ dans le cadre des travaux de la table de concertation régionale (TCR) de Québec

Janvier 2017

Collaboration des personnes suivantes dans la validation de l'information:

M. Steeve Arbour, directeur général par intérim, Ville de Château-Richer
M. Jean-François Baril, Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs (FQCP)
M. Bob Bélanger, président, FQCP-Région 03
M. Pierre Bernier, Commodore, Marina de la Chaudière inc
M. André Blais, directeur général, Yacht Club de Québec
Mme Marie-Yves Bergeron, directrice, Municipalité de Saint-Jean (IO)
M. Jérôme Carrier, technicien en environnement, Ville de Lévis
Mme Gabriel Cauchon-Dery, Conservation Nature du Canada
M. Pierre-Olivier Gagnon, technicien civil, Ville de Beaupré
M. Ronald Gonthier, directeur général, St-Michel-de-Bellechasse
M. Jean-François Labbé, Directeur général/secrétaire-trésorier, Ste-Pétronille (IO)
M. Georges Leblanc, directeur et commodore, Marina de Levy (inc)
M. Jean-Claude Marcoux, président, FQCP-Région 12
Mme Kathleen Paré, directrice, Marina du Port de Québec
Mme Chantal Quirion, Technicienne en loisir, Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire, Ville de Québec
M. Jean-François St-Pierre, Directeur service urbanisme, Ville de Beaupré
Mme. Marie-Josée Neault, ing., Directrice de la section soutien technique, Service du traitement des eaux, Ville de Québec

Référence à citer : *Hassein-Bey. H (2017), Caractérisation des rampes de mise à l'eau du fleuve Saint-Laurent pour bateaux remorqués, zone de Québec, ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches*

Rapport remis à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

TABLE DES MATIÈRES

CARACTERISATION DES RAMPES DE MISE A L'EAU DU FLEUVE SAINT-LAURENT I
RAPPORT FINAL i
TABLE DES MATIÈRES ..... *i*
Liste des photos (texte principal) ..... *i*
Liste des tableaux ..... *i*
Liste des figures ..... *ii*
INTRODUCTION *1*
TERRITOIRE *1*
MÉTHODOLOGIE *1*
Contraintes et limite de l'étude 2
ANALYSE ET RÉSULTATS *2*
Facteurs d'implantation d'une rampe de mise à l'eau 2
Rampes de mise à l'eau pour bateaux remorqués 3
Classification des rampes de mise à l'eau 3
Rampes de mise à l'eau à caractère régional 4
Rampes de mise à l'eau à caractère local 4
Accessibilité des rampes de mise à l'eau à marée basse 5
Coût d'utilisation des rampes de mise à l'eau 6
Rampes de mise à l'eau à accès gratuit 6
Rampes de mise à l'eau à accès payant 7
Perceptions en regard des coûts d'accès aux rampes de mise à l'eau 7
Achalandage 9
État des rampes de mise à l'eau et aménagements sur place 10
État des rampes de mise à l'eau 10
Aménagements et signalisation 10
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS *13*
Recommandations 13
Communications et diffusion 13
Étudier le potentiel de prolongement des rampes de mise à l'eau 13
Améliorer l'aménagement de certains sites de rampes à caractère régional 13
Améliorer la signalisation 14
ANNEXE 1 : LISTE DES RAMPES DE MISE À L'EAU CARACTÉRISÉES *15*
ANNEXE 2 : FICHES SIGNALÉTIQUES DES RAMPES DE MISE À L'EAU RETENUES POUR BATEAUX REMORQUÉS *20*
Liste des fiches signalétiques 20
Parc nautique de Cap-Rouge 21
Yacht Club de Québec 24
Boulevard Champlain 26
Marina du Port de Québec 28
Station nautique de la baie de Beauport 30
Quai Gravel 32
Embouchure de la rivière-Sainte Anne à Beaupré 34
Rue Gagnon à Ste-Pétronille 36
Club nautique de l'Île Bacchus 38
Quai de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans 40
Parc de la Grève-Jolliet 42
Parc nautique Levy (1984) 44
Marina de la Chaudière 46
Anse Ross 48
Marina de l'Anse St-Michel 51
Avenue de la Grève à St-Michel-de-Bellechasse 53

Liste des photos (texte principal)

PHOTO 1: BATEAU REMORQUE A LA RAMPE DE MISE A L'EAU DE LA MARINA DE SAINT-JEAN (I.O.) 2
PHOTO 2: RAMPE DE MISE A L'EAU A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIERE STE-ANNE A BEAUPRE A MAREE BASSE 6

PHOTO 3: RAMPE DE MISE A L'EAU DE LA GREVE JOLLIET A LEVIS ACCESSIBLE GRATUITEMENT ET A MAREE BASSE.....7
PHOTO 4: RAMPE DE MISE A L'EAU DU QUAI GRAVEL A CHATEAU-RICHER ACCESSIBLE PAR LA VOIE A GRANDE VITESSE..... 14

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : LISTE DES RAMPES DE MISE A L'EAU RETENUES POUR BATEAUX REMORQUES.....3
TABLEAU 2 : CLASSIFICATION DES RAMPES DE MISE A L'EAU.....5
TABLEAU 3: LISTE DES RAMPES DE MISE A L'EAU ACCESSIBLES A MAREE BASSE.....6
TABLEAU 4 : CLASSIFICATION DES RAMPES DE MISE A L'EAU A CARACTERE REGIONAL ACCES GRATUIT /PAYANT.....8
TABLEAU 5: COUTS D'UTILISATION DES RAMPES DE MISES A L'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA TCRQ.....9
TABLEAU 6: DONNEES D'ACHALANDAGE RECUEILLIES AUPRES DES GESTIONNAIRES DES RAMPES DE MISE A L'EAU..... 12

Liste des figures

FIGURE 1 : TERRITOIRE DE LA TCR DE QUEBEC (REF : HTTP://WWW.CMQUEBEC.QC.CA/TCRQ).....1

INTRODUCTION

La ZIP (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et Chaudière-Appalaches (Comité ZIP de Québec) a obtenu un mandat de la CMQ (Communauté métropolitaine de Québec) de caractérisation des rampes de mise à l'eau du fleuve Saint-Laurent pour les bateaux remorqués dans le cadre des travaux de la Table de concertation régionale de Québec sur la gestion intégrée du Saint-Laurent (TCRQ). Ce présent travail a été réalisé à la fin de l'automne 2016. Il vise à connaître l'état général de la situation des rampes de mise à l'eau, le milieu environnent et l'état des lieux.

TERRITOIRE

Le territoire de l'étude correspond à celui de la TCRQ. Il comprend l'agglomération de Québec, Lévis, l'Île - d'Orléans, les MRC (Municipalité régionale de Comté) de la Côte-de-Beaupré et les municipalités riveraines de Bellechasse.



Figure 1 : Territoire de la TCR de Québec (Réf : http://www.cmquebec.qc.ca/tcrq)

MÉTHODOLOGIE

Une liste de rampes de mise à l'eau a été dressée par la CMQ. Elle a été établie dans le cadre de la caractérisation des accès publics au fleuve de la zone de Québec, qui exclue toutefois les marinas[1]. Cette liste a été validée selon notre connaissance du milieu pour répertorier une vingtaine de rampes de mise à l'eau (Annexe 1). Chacune de ces rampes de mise à l'eau a été visitée et a fait l'objet de collecte d'information. A la suite de la première collecte d'information, certaines rampes de mise à l'eau, n'étant pas viables, ont été retirées de la liste.

La collecte d'information a été effectuée selon un modèle de fiche comprenant plusieurs données. Ce modèle a été présenté aux représentants de la CMQ pour validation.

Pour finaliser les données recueillies sur le terrain, chacun des propriétaires ou

[1] « Les accès publics au fleuve de la région de Québec, », Communauté métropolitaine de Québec, 50 p.

gestionnaires a été contacté par courriel et/ou par téléphone. Des rappels ont été effectués afin d'obtenir de l'information demandée.

Contraintes et limite de l'étude

Le mandat a été octroyé à la fin de l'automne et devait être finalisé à la fin décembre 2016. C'est la période où les rampes de mise à l'eau, le long du fleuve Saint-Laurent, sont peu ou pas fréquentées et où les sites, comme les marinas, préparent ou procèdent à la fermeture de fin de saison.

Ainsi, les données de l'achalandage, si elles existent, seront recueillies directement des gestionnaires des rampes de mise à l'eau. Aucune étude d'achalandage ne sera effectuée pour recueillir des données plus précises. Malgré la fin de la saison et les délais restreints, presque tous les gestionnaires sauf un, ont répondu à notre demande d'information.

ANALYSE ET RÉSULTATS

Facteurs d'implantation d'une rampe de mise à l'eau

Une rampe de mise à l'eau permet d'avoir accès au plan d'eau qui est le fleuve Saint-Laurent à partir de la terre ferme. Les bateaux remorqués comprennent généralement des bateaux à moteurs, des dériveurs, des motomarines, des voiliers ou des catamarans. Ces bateaux, pour les mettre à l'eau, ont besoin d'une remorque attachée au véhicule.

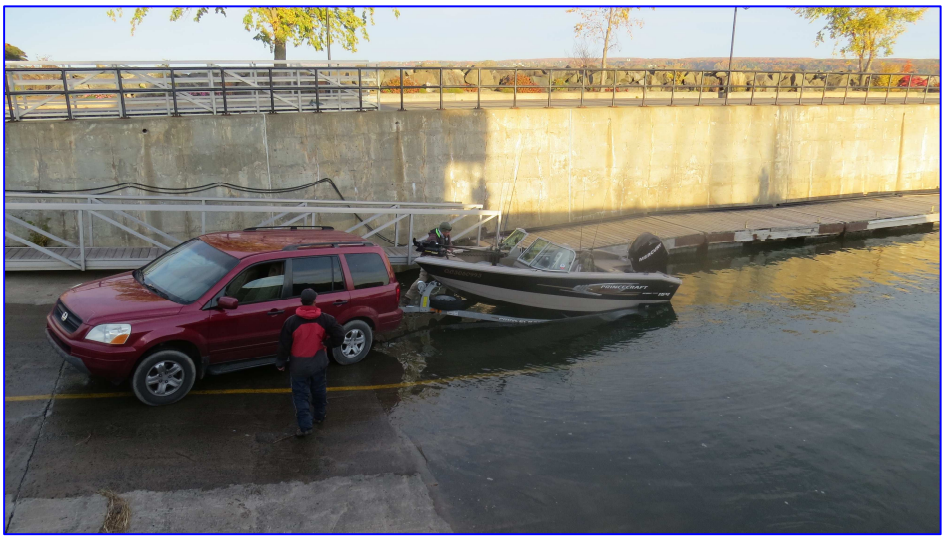


Photo 1: Bateau remorqué à la rampe de mise à l'eau de la marina de Saint-Jean (I.O.)

Plusieurs facteurs sont importants pour le choix du site pour l'aménagement d'une rampe :

- Choix du site où la profondeur de l'eau près de la rive est supérieure à un mètre à marée basse. Avec un site trop peu profond, nous aurons le problème où une remorque ne peut descendre suffisamment bas pour mettre l'embarcation à l'eau. Dans de telles conditions, nous seront obligés de construire une rampe de mise à l'eau excessivement longue comme celle qui se trouve à Lévis, à la grève Jolliet, et qui mesure 68 mètres de long.

- La rampe doit éviter la présence de plantes aquatiques qui, non seulement doivent être protégées, mais celles-ci sont souvent considérées comme une nuisance pour les embarcations motorisées qui peuvent être endommagées.
- La rampe doit se trouver en dehors des sites d'espèces fauniques et d'habitats de poisson. C'est le cas, par exemple, de la rampe de mise à l'eau qui se trouve à l'anse Ross avec un accès restreint. Les lots de grève y abritent une plante rare.

Rampes de mise à l'eau pour bateaux remorqués

De la vingtaine de rampes de mise à l'eau considérées au début de notre analyse, quatre ont été retirées définitivement pour les raisons suivantes:

- **Station de pompage de Cap-Rouge** : rampe d'urgence pour la prise d'eau potable pas accessible au public ;

- **Ste-Pétronille- Rue Horatio-Walker** : en état très avancé de dégradation condamnée par la municipalité ;

- **Lévis-Chemin des Pluviers** : rampe privée ;

- **St-Michel-de-Bellechasse-Marina côté plage** : pas d'accès aux remorques.

Nous avons considéré, sur la liste finale des rampes pour bateaux remorqués, malgré son état avancé de détérioration et les restrictions d'utilisation, celle qui se trouve à l'Anse Ross à cause de l'entente signée par Conservation Nature Canada, avec 7 pêcheurs qui peuvent y accéder pour mettre leur bateau à moteur dans l'eau à marée haute pour un droit acquis qu'ils avaient avant que l'organisme ne devienne propriétaire.

LOCALISATION	
VILLE DE QUÉBEC	Parc nautique de Cap-Rouge
	Yacht Club de Québec
	Boulevard Champlain
	Marina du Port de Québec
	Station nautique de la baie de Beauport
VILLE DE LÉVIS	Parc de la Grève Jolliet
	Parc Nautique Levy
	Marina de la Chaudière
	Anse Ross
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ	Quai Gravel (Château-Richer)
	Embouchure rivière Sainte-Anne (Beaupré)
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS	Quai de Saint-Jean (Saint-Jean)
	Club nautique de l'Île Bacchus (St-Laurent)
	Rue Gagnon (Ste-Pétronille)
MRCDE BELLECHASSE	Marina Anse St-Michel (St-Michel-De-Bellechasse)
	Avenue de la Grève (St-Michel-de-Bellechasse)

Tableau 1 : Liste des rampes de mise à l'eau retenues pour bateaux remorqués

Classification des rampes de mise à l'eau

Nous pouvons considérer les rampes de mise à l'eau de 2 types, celles qui permettent, par leur accès et services, d'accueillir des bateaux remorqués de la région (caractère régional), et celles qui ont un

accès restreint, se trouvant dans un quartier résidentiel, au bout d'une ruelle avec peu d'espace de stationnement et services (caractère local).

Dans ce contexte, nous considérons que 12 rampes de mise à l'eau ont un caractère régional étant soit dans une marina ou un accès public, et 4 sont de type local.

Rampes de mise à l'eau à caractère régional

Marinas

Sur les 16 rampes de mise à l'eau, nous dénombrons 6 qui se trouvent dans des **marinas** avec une aire de halage pour les bateaux et qui sont :

- Yacht club de Québec ;
- Marina du Port de Québec ;
- Parc Nautique Levy ;
- Marina de la Chaudière inc ;
- Club nautique de l'Île Bacchus ;
- Marina Saint-Michel.

Il faut mentionner que la rampe de mise à l'eau au Yacht Club de Québec, n'est pas accessible aux bateaux journaliers. Seuls les membres y ont accès.

Clubs nautiques

Deux rampes de mise à l'eau, à caractère régional, se trouvent dans des clubs nautiques :

- Club nautique de Cap-Rouge
- Station nautique de la baie de Beauport

Les deux clubs nautiques n'acceptent pas les bateaux à moteurs. Pour la baie de Beauport, il est question de sécurité puisque une plage de baignade s'y trouve. Selon l'information obtenue de la Ville de Québec, le Club nautique de Cap-Rouge, semble accepter des motomarines qui doivent se conformer aux règles de sécurité.

Accès publics

Quatre rampes de mise à l'eau se trouvent dans des accès publics :

- Quai Gravel à Château-Richer ;
- Parc de la Grève-Jolliet à Lévis ;
- Boulevard Champlain ;
- Embouchure de la rivière Sainte-Anne.

Rampes de mise à l'eau à caractère local

Les quatre autres rampes de mise à l'eau peuvent être classées dans cette catégorie comme suit:

- **Anse Ross** : Rampe à utilisation restreinte car entente signée pour autorisation de mise à l'eau avec 7 pêcheurs seulement.
- Trois rampes qui se trouvent dans des zones résidentielles:

- Rue Gagnon à Ste-Pétronille à l'Île d'Orléans ;
- Avenue de la Grève à Saint-Michel-de-Bellechasse ;
- La rampe de mise à l'eau à côté du quai de Saint-Jean à l'Île d'Orléans.

Ces rampes sont de petites rampes de mise à l'eau qui donnent aussi sur la berge, soit de sable ou de gravier, et qui ne sont pas accessibles à marée basse ou qui sont accessibles, de façon restreinte par la berge. Concernant la rampe de mise à l'eau du quai de Saint-Jean, selon le répondant de la municipalité, les remorques ne sont pas acceptées dans le stationnement du quai. Le tableau 2 présente la classification finale des rampes de mise.

Caractère régional			**Caractère restreint et local**
Marinas	**Clubs nautiques**	**Accès publics**	
Yacht Club de Québec (Québec)	Parc nautique de Cap-Rouge	Boulevard Champlain	Anse Ross
Marina du Port de Québec (Québec)	Station nautique de la baie de Beauport	Parc de la Grève-Jolliet	Rampe à côté du quai de Saint-Jean
Parc Nautique Levy (Lévis)		Quai Gravel	Rue Gagnon (St-Pétronille)
Marina de la Chaudière-inc (Lévis)		Embouchure de la rivière Sainte-Anne	Avenue de la Grève (St-Michel)
Club nautique de l'Île Bacchus (St-Laurent-île d'Orléans)			
Marina Anse St-Michel (Bellechasse)			
6	**2**	**4**	**4**

Tableau 2 : Classification des rampes de mise à l'eau

Accessibilité des rampes de mise à l'eau à marée basse

La première contrainte dans la région, est l'accessibilité des rampes de mise à l'eau à marée basse. Sur les 16 rampes de mise à l'eau retenues, six seulement sont accessibles en tout temps dont aucune de type local.

Parmi ces 6 rampes de mise à l'eau accessibles en tout temps, la moitié, c'est-à-dire trois, se trouvent dans des marinas soit à la Marina de Québec, au Club Nautique de l'Île Bacchus à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans et à la Marina de Saint-Michel-de-Bellechasse. Ainsi, des six marinas répertoriées, la moitié d'entre-elles ont un problème d'accessibilité de leur rampe en tout temps soit celles du Parc Nautique Lévy, de la Marina de la Chaudière et du Yacht Club de Québec. Le club nautique de Cap-Rouge se trouve aussi dans cette situation (tableau 3).

Ceci réduit considérablement l'utilisation des rampes de mise à l'eau dans la région comme au quai Gravel, accès public à Château-Richer, doté d'espaces de stationnement pouvant accommoder les voitures avec remorques. Pour la rampe de mise à l'eau se trouvant à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne, cette dernière n'est pas utilisée, selon la municipalité de Beaupré, à cause de son problème d'accessibilité à marée basse où la berge, occupée par des marais, se trouve à une grande distance de l'eau (photo 2).

Rampes de mise à l'eau accessible à marée basse (toutes à caractère régional)			TOTAL
Marinas	**Clubs nautiques**	**Accès publics**	
Marina du Port de Québec (Québec)	Station nautique de la baie de Beauport	Boulevard Champlain	
Club nautique de l'Île Bacchus (St-Laurent-île d'Orléans)		Parc de la Grève-Jolliet	
Marina Anse St-Michel			
3	**1**	**2**	**6**

Tableau 3: Liste des rampes de mise à l'eau accessibles à marée basse



Photo 2: Rampe de mise à l'eau à l'embouchure de la rivière Ste-Anne à Beaupré à marée basse

Coût d'utilisation des rampes de mise à l'eau

Vous trouverez, dans le tableau 4, les résultats obtenus suite à la compilation des données obtenues.

Rampes de mise à l'eau à accès gratuit

Rampes de mise à l'eau à caractère local

Les rampes de mise à l'eau à caractère local et restreint ont un accès gratuit. Cependant, ces dernières sont toutes non accessibles à marée basse. Selon certains gestionnaires ou propriétaires, ces rampes ne sont pas ou peu utilisées.

Rampes de mise à l'eau à caractère régional

Il existe 3 rampes de mise à l'eau à caractère régional qui sont accessibles gratuitement, une au quai Gravel à Château-Richer, l'autre à l'embouchure de la Rivière-Saint-Anne, et la dernière au Parc de la Grève- Jolliet. Selon l'information obtenue de la Ville de Beaupré, celle se trouvant à l'embouchure de la rivière Saint-Anne, n'est pas utilisée à cause du problème d'accès à marée basse. Cependant, dans

toute la zone qui nous concerne, il n'y a qu'une seule rampe de mise à l'eau accessible gratuitement et utilisable à marée basse, celle du Parc de de la Grève –Jolliet, aménagée en 2015 par la Ville de Lévis. On y trouve même un stationnement gratuit pour les remorques (tableau 4).



Photo 3: Rampe de mise à l'eau de la Grève Jolliet à Lévis accessible gratuitement et à marée basse

Rampes de mise à l'eau à accès payant

Toutes les marinas, sauf celle du Yacht Club de Québec, donnent un accès journalier à leur rampe de mise à l'eau. Ces marinas offrent sur place, plusieurs services y compris de restauration. Les coûts journaliers pour les bateaux à moteur oscillent entre 25 $ et 45 $ par jour. Toutes les marinas offrent aussi un abonnement saisonnier généralement au coût de 300 à 400 $. La rampe de mise à l'eau de la Ville de Québec qui est située sur le boulevard Champlain, est offerte à un coût journalier de 40 $ par bateau avec service de valet.

A la baie de Beauport, il en coûte seulement 6 $ par jour pour avoir accès à la rampe mais les bateaux à moteur ne sont pas admis. À Cap-Rouge, le club nautique offre l'utilisation de sa rampe à des coûts journaliers variant entre 5 et 15 $ par jour généralement pour les embarcations sans moteur. Vous trouverez, dans le tableau 5, le détail de ces coûts d'utilisation pour chaque rampe de mise à l'eau.

Perceptions en regard des coûts d'accès aux rampes de mise à l'eau

Ces dernières années, l'accès aux plans d'eau a fait les manchettes, notamment pour les pêcheurs qui trouvent qu'il leur en coûte trop cher pour pratiquer leur sport favori[2]. Au début du mandat, nous avons contacté deux intervenants qui connaissent bien les préoccupations des pêcheurs et nous ont signifié les mêmes préoccupations concernant les coûts élevés d'accès à une rampe de mise à l'eau[3]. Dans la région qui nous concerne, pour les rampes de mise à l'eau le long du fleuve Saint-Laurent, les coûts sont loin de dépasser 100$/jour, se situant entre 25 à 45 $ la journée. Les coûts d'accès, pour toute une saison, varient entre 300 $ et 400 $ pour un bateau de pêche sportive de 19 à 20 pieds dont la valeur peut monter jusqu'à 50 000 $. A la fin du mandat, nous avons recontacté des représentants

[2] « Tarif des rampes de mise à l'eau : les plaisanciers contre-attaquent » : http://www.lapresse.ca/actualites/201606/25/01-4995466-tarifs-des-rampes-de-mise-a-leau-les-plaisanciers-contre-attaquent.php

[3] M. Jean-Claude Marcoux et M. Marc Leclerc, Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs, région s12 et 03 (FQCP)

pour partager nos résultats : Il semble alors que les coûts d'accès dans la région sont raisonnables[4] et que les problèmes d'accès reliés aux coûts sont moins problématiques dans la région qui nous concerne[5]. Il y a lieu de vulgariser davantage ces coûts d'utilisation auprès de cette clientèle. Leur perception pourrait changer pour s'apercevoir que les coûts d'utilisation ne sont probablement pas les mêmes partout au Québec et peuvent être plus élevés dans certains lacs comme il semble être le cas à Memphrémagog.

LOCALISATION		Rampes gratuites	Rampes payantes	Accessibilité à marée basse
VILLE DE QUÉBEC				
	Parc nautique de Cap-Rouge		X	NON
	Yacht Club de Québec		X (Pour les membres seulement)	NON
	Boulevard Champlain		X	X
	Marina du Port de Québec		X	X
	Station nautique de la baie de Beauport		X	X
VILLE DE LÉVIS				
	Parc Nautique Levy		X	NON
	Marina de la Chaudière-inc		X	NON
	Parc de la Grève- Jolliet	X		X
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ				
Château-Richer	Quai Gravel	X		NON
Beaupré	Embouchure de la rivière Sainte-Anne	X		NON
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS				
St-Laurent	Club nautique de l'Île Bacchus		X	X
MRCDE BELLECHASSE				
St-Michel-de-Bellechasse	Marina Anse St-Michel		X	X
TOTAL		**3**	**9**	**6**

Tableau 4 : Classification des rampes de mise à l'eau à caractère régional accès gratuit /payant

[4] M. Jean-Claude Marcoux, président, FQCP, région 12, 19 décembre 2016
[5] M. Pierre Baril, FQCP, 20 décembre 2016

Rampes de mises à l'eau payantes	Coûts journaliers	Coûts saisonniers
Parc nautique de Cap-Rouge	5$/ jour : Canot, kayak, planche à voile 13$/jour : Embarcation de plus de 5 m **15$/j** : Embarcation de plus de 5 m	46 $: Canot, kayak, planche à voile **122 $** : Embarcation de plus de 5 m
Yacht Club de Québec	Accessible seulement aux membres	5,40 $ du pied avec service de machinerie
Boulevard Champlain	40$ avec service de valet	400 $ (avec service de clé); 375 $ (sans service de clé)
Marina du Port de Québec	45 $	Coûts saisonniers selon la longueur du bateau
Station nautique de la baie de Beauport	6 $	76 $
Parc Nautique Levy	25 $ (25 pieds); 30 $ (25 pieds et plus)	N/A
Marina de la Chaudière-inc	30 $	300 $
Club nautique de l'Île Bacchus	- jusqu'à 20 pieds : 34,49 $ (plus taxes) - de 21 à 30 pieds : 45,99 $ (plus taxes) - de 31 pieds et plus : 63,24 $ (plus taxes)	- jusqu'à 20 pieds : 310,43 $ (plus taxes) - de 21 à 30 pieds : 413,91 (plus taxes) - de 31 pieds et plus : 574,88 $ (plus taxes)
Marina Anse St-Michel	25 $	250 $

Tableau 5: Coûts d'utilisation des rampes de mises à l'eau sur le territoire de la TCRQ

Achalandage

Les données de l'achalandage ont été recueillies auprès des propriétaires et des gestionnaires des rampes de mise à l'eau. Les données obtenues en fin de saison ne nous permettent pas de conclure s'il y a un besoin ou une abondance en termes de rampes de mise à l'eau dans la région.

Aucune donnée d'achalandage n'existe pour les rampes de mise à l'eau à accès gratuit. Cependant, selon les commentaires recueillis auprès des propriétaires ou gestionnaires des rampes de mise à l'eau de type local, ces dernières sont peu ou pas du tout fréquentées par les bateaux remorqués. Il reste deux rampes de mise à l'eau à caractère régional et accessibles gratuitement, où il aurait été pertinent de connaître l'achalandage. Ces deux rampes sont situées, une à Lévis à la Grève Jolliet, et l'autre au quai Gravel, à Château-Richer, accessible seulement à marée basse. Mais ces deux villes, ne compilent pas les données relatives à l'achalandage.

Les seules données d'achalandage disponibles obtenues, sont celles compilées pour les rampes à accès payant. Mais leur interprétation doit être faite avec prudence, car parfois, elles ne sont pas comparables. A titre d'exemple, la Ville de Québec a compilé le nombre total de mises à l'eau pour sa rampe se trouvant sur le boulevard Champlain. Dans les autres marinas, comme celle de St-Michel, nous avons obtenu le nombre de bateaux saisonniers mais nous ne savons pas combien de fois par saison, ces bateaux utilisent la rampe de mise à l'eau.

Pour les marinas, il est normal d'avoir plus d'achalandage au printemps lors de la mise à l'eau des bateaux saisonniers. Cependant, pour les bateaux journaliers accueillis, aucun gestionnaire, sauf la Ville de Québec pour la rampe de mise à l'eau située sur le boulevard Champlain, ne nous a signalé avoir des problèmes de congestion lors d'un grand achalandage.

C'est la rampe de mise à l'eau du boulevard Champlain qui semble la plus achalandée avec ses 2 800 mises à l'eau par saison (2016). Compte-tenu du personnel sur place, la Ville de Québec est à même de constater que parfois, il y a une file d'attente sur plus de 100 mètres pour accéder à la rampe de mise à l'eau. A cette rampe, il y a surtout des bateaux à moteur qui sont accueillis.

Les marinas accueillent davantage des bateaux à moteurs et des voiliers. C'est à la marina de la Chaudière qu'on semble recevoir plus de motomarines. Nous savons aussi que la marina du Parc Nautique Levy en reçoit de ce type, mais rien ne nous indique combien dans les informations obtenues. Notons que ce type d'embarcation, pour des raisons de sécurité, n'est pas accepté à la Marina du Port de Québec, ni à la marina du Yacht Club de Québec. Les clubs nautiques de la baie de Beauport et de Cap-Rouge accueillent davantage des voiliers, des dériveurs et des catamarans. Cependant, nous comprenons qu'au Club nautique de Cap-Rouge, les motomarines qui respectent les conditions de sécurité et d'utilisation du site, peuvent être acceptées. Tandis qu'à la baie de Beauport, aucun bateau à moteur n'est permis (tableau 6).

État des rampes de mise à l'eau et aménagements sur place

État des rampes de mise à l'eau

- La majorité des rampes de mise à l'eau de type local retenues sont en bon état sauf celle de l'anse Ross à Lévis. Cette dernière se trouve dans un état très avancé de détérioration. Mais le propriétaire n'a aucune intention de remédier à la situation car cette rampe a un accès restreint pour 7 pêcheurs seulement qui ont un droit acquis et se trouve dans un site de plantes rares protégé.

- Pour les rampes de mise à l'eau à caractère régional, seule celle appartenant à la Ville de Québec située sur le boulevard Champlain, est endommagée au bout sur une longueur de 4 pieds. Malgré ce problème, la rampe est utilisée en tout temps, en prenant certaines précautions sur place.

- Toutes les rampes sont en béton sauf deux soit celle de la baie de Beauport qui est en sable et est accessible à marée basse et celle de la Marina de la Chaudière qui est en terre. Pour ces deux rampes, il ne semble pas y avoir de problème d'état de la rampe à cause du matériau.

Aménagements et signalisation

Pour ce point, nous nous attarderons sur les 12 rampes de mise à l'eau à caractère régional. Les six marinas et les deux clubs nautiques de la baie de Beauport et de Cap-Rouge offrent des services sur place allant de la restauration à la vidange des bateaux. A cet effet, nous trouvons ce service de vidange septique des bateaux dans quatre marinas: Parc Nautique Levy, Marina du Port de Québec, le Yacht Club de Québec et la Marina à Saint-Laurent.

Rien ne nous a été reporté en ce qui concerne des lacunes au niveau des aménagements des marinas. La Ville de Lévis a amélioré l'aménagement des espaces verts et de détente à la Marina de la Chaudière et à la Grève Jolliet.

C'est à trois endroits qui sont accessibles au public que nous avons constaté quelques carences:

- Au quai Gravel : des espaces de stationnement avec deux bancs existent, mais aucune toilette ne se trouve sur place ni aucun espace vert n'est aménagé.

- Au quai Gravel, compte-tenu du boulevard Sainte-Anne qui est une voie à grande vitesse, il est difficile de trouver facilement l'endroit. Ceci est aussi valable pour la rampe de mise à l'eau du boulevard Champlain où la signalisation est à améliorer.

- L'espace de la rampe de mise à l'eau du boulevard Champlain, malgré son fort achalandage ne comporte aucun service ni de toilettes. L'endroit a besoin d'aménagement d'espaces verts et de détente. De plus, l'espace de stationnement en gravier semble créer un problème en rendant la rampe de mise à l'eau très glissante.

- Il n'existe que peu d'aménagements et de services à la rampe de mise à l'eau à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne. La Ville de Beaupré a un projet de mise en valeur en améliorant l'aménagement paysager et le mobilier urbain. Mais, il n'y a aucun potentiel d'utilisation de la rampe de mise à l'eau en tout temps ni une possibilité de prolongement de la rampe pour qu'elle soit accessible à marée basse, la ligne des basses eaux étant très loin du rivage.

LOCALISATION		Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers)/année	Nombre total de bateaux saisonniers	Nombre total de bateaux journaliers	Type de bateaux journaliers	Types de bateaux saisonniers
VILLE DE QUÉBEC						
1	**Parc nautique Saint-Laurent (Cap-Rouge)**	80	4	76	Dériveurs	Dériveurs
2	**Yacht Club de Québec (membres seulement)**	430	430	0	0	Bateaux à moteur et voiliers
3	**Boulevard Champlain**	2865*	N/E	N/E	N/E	N/E
4	**Marina du Port de Québec**	500	350	150	5 voiliers et 145 bateaux à moteurs	250 bateaux à moteur et 250 voiliers
5	**Parc nautique de la baie de Beauport**	68	68	0	0	27 dériveurs et 41 catamarans (pas de bateaux à moteur)
VILLE DE LÉVIS						
6	**Parc nautique de Levy**	145	0*	145	130 bateaux à moteur 15 voiliers	N/E
7	**Marina de la Chaudière-inc**	240	15	225	192 bateaux à moteur 48 motomarines	15 bateaux à moteur
MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS						
8	**Club nautique Île de Bacchus-Saint-Laurent**	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
MRCDE BELLECHASSE						
9	**Marina Anse St-Michel**	212	12	200	Majorité des bateaux de pêche de 8 à 25 pieds et quelques motomarines	Bateaux de pêche surtout

N/E : non existantes ; **N/D** : non disponibles (données non reçues), *ne comprend pas les bateaux des membres de la marina

Tableau 6: Données d'achalandage recueillies auprès des gestionnaires des rampes de mise à l'eau

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans la région qui nous concerne, 16 rampes de mise à l'eau pour bateaux remorquées existent. Certaines sont de type local et d'autres de type régional. L'accessibilité des rampes de mise à l'eau à marée basse est la première contrainte. Sur les 16 rampes de mise à l'eau répertoriées, seulement six sont accessibles à marée basse dont une a un accès gratuit, soit celle de la Grève Jolliet. Il serait pertinent d'améliorer la diffusion auprès de différents usagers afin de faire connaître davantage les rampes de mise à l'eau existantes dans la région. Il serait aussi adéquat de diffuser les coûts d'utilisation des rampes de mise à l'eau auprès de différents usagers.

Les données de l'achalandage obtenues ne nous permettent pas de conclure qu'il y a un déficit au niveau du nombre des rampes de mise à l'eau dans la région. Cependant pour améliorer l'accessibilité aux rampes de mise à l'eau, il serait approprié de voir au prolongement de certaines rampes qui ont un grand potentiel d'accès régional et de concentration de services.

Certains sites de rampes de mise à l'eau à caractère régional méritent aussi d'être consolidés et que l'on y prête attention par l'amélioration des services sur place et de la rampe de mise à l'eau

Recommandations

Nous donnons ainsi quelques recommandations qui permettraient d'améliorer l'accessibilité aux rampes de mise à l'eau existantes pour les bateaux remorqués.

Communications et diffusion

- Faire connaître davantage les rampes de mise à l'eau existantes dans la région notamment celles qui sont accessibles gratuitement;

Étudier le potentiel de prolongement des rampes de mise à l'eau

Dans ce contexte, on peut s'inspirer de la Ville de Lévis qui a eu à prolonger sa rampe de mise à l'eau de la Grève Jolliet pour la rendre accessible à marée basse et, en plus, gratuitement. Nous pouvons ainsi, en tenant compte de certains critères environnementaux, physiques, de marées, de la ligne des basses eaux, et de la notoriété du lieu, évaluer la faisabilité de prolongement de certaines rampes de mise à l'eau de la région.

Améliorer l'aménagement de certains sites de rampes à caractère régional

Voici quelques propositions :

- **Site du quai Gravel à Château-Richer**: ajout de toilettes même temporaires et intégration d'espaces verts

- **Site du boulevard Champlain à Québec**: Amélioration du stationnement, aménagement paysager et des aires de détente, intégration d'espaces sanitaires et réparation de la rampe de mise à l'eau.

Améliorer la signalisation

- Au quai Gravel à Château-Richer : L'étude de la mise en place d'un feu de signalisation ainsi qu'un plus grand panneau seraient des avenues, parmi d'autres, à explorer pour améliorer l'accès au site.

- À la rampe de mise à l'eau sur le boulevard Champlain à Québec, une signalisation adéquate est aussi pertinente pour ce site avec un panneau assez visible.



Photo 4: Rampe de mise à l'eau du quai Gravel à Château-Richer accessible par la voie à grande vitesse

ANNEXE 1 : LISTE DES RAMPES DE MISE À L'EAU CARACTÉRISÉES

		SITE
		VILLE DE QUÉBEC
1		**Boulevard Champlain** **(Anse au Foulon)** À côté du club de tennis Montcalm (1141, boulevard Champlain G1K 0A2) et en face de la côte Gilmour**.**
2		**Marina du Port de Québec** 155, rue Abraham-Martin, Québec
3		**Yacht Club de Québec (Marina)** 1225, boulevard Champlain, Québec

		SITE
4		**Parc nautique Saint-Laurent** 155, chemin de la Plage-Jacques-Cartier G1Y 1W3
5		**Station de pompage Cap-Rouge** **(au bout de la rue Saint-Laurent)** **Rampe d'urgence pour inspection de la prise d'eau potable. Non accessible au public et aux bateaux motorisés. Barrière sur place.**
6		**Baie de Beauport** 1, boul. Henri Bourassa
		VILLE DE LÉVIS
7		**Marina-de-la-Chaudière inc (Parc)** 1250, ch du Fleuve, Saint-Romuald, QC G6W 2A3 41-) 839-7939

		SITE
		VILLE DE LÉVIS (SUITE)
8		**Anse Ross** **Rampe à accès restreint pour 7 pêcheurs ayant un droit acquis.** **Rampe non accessible à marée basse et dans un état avancé de détérioration.**
9		**Parc de la Grève Jolliet**
10		**Parc nautique Levy**
		MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
12		**Quai Gravel** Boulevard Ste-Anne (En face de l'église de Château-Richer)

		SITE
		MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ (SUITE)
13		**Embouchure rivière Ste-Anne** (au bout de la rue industrielle)
		MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS
14		**Quai de St-Jean** Saint-Jean-de-l'Île d'Orléans
15		**Club nautique de l'Île-de-Bacchus** Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
17		**Rue Gagnon** Saint-Pétronille

		SITE
		MRC DE BELLECHASSE
18		**Marina Anse Saint-Michel** Saint-Michel-de-Bellechasse
19		**Marina Anse Saint-Michel (côté plage)** **Rampe condamnée. Non utilisée pour les mises à l'eau des bateaux motorisés. Véhicules interdits sur la plage.** Saint-Michel-de-Bellechasse
20		Avenue de la Grève Saint-Michel-de-Bellechasse

Rampes de mises à l'eau non valides pour bateaux remorqués.

ANNEXE 2 : FICHES SIGNALÉTIQUES DES RAMPES DE MISE À L'EAU RETENUES POUR BATEAUX REMORQUÉS

Liste des fiches signalétiques

1. Club nautique de Cap-Rouge
2. Yacht Club de Québec
3. Anse au Foulon
4. Marina du Port de Québec
5. Station nautique de la baie de Beauport
6. Quai Gravel
7. Embouchure de la rivière Saint-Anne
8. Rue Gagnon à Saint-Pétronille
9. Club nautique de l'Île Bacchus-St-Laurent (IO)
10. Quai de Saint-Jean (IO)
11. Parc de la Grève -Jolliet-Lévis
12. Club Nautique de Levy-Lévis
13. Marina de la Chaudière-Lévis
14. Anse Ross-Lévis
15. Marina de l'Anse-St-Michel-de-Bellechasse
16. Avenue de la Grève-St-Michel-de-Bellechasse

INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU
SECTEUR DE QUÉBEC
FICHE SIGNALÉTIQUE N0 1
Rampe de mise du parc nautique de Cap-Rouge

Ville de: Québec
Parc nautique de Cap-Rouge





LOCALISATION	
Adresse : 4155, Chemin de la Plage- Jacques-Cartier, Québec, G1Y 1W3	
Propriétaire : Ville de Québec	**Gestionnaire** : Parc nautique de Cap-Rouge
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Du 16 avril au 31 octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	
En tout temps (printemps-été-automne)	Non
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	Non
Journalier	5$/ jour : Canot, kayak, planche à voile 13$/jour : Embarcation de plus de 5 m 15$/j : Embarcation de plus de 5 m
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	46 $: Canot, kayak, planche à voile 122 $: Embarcation de plus de 5 m
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	NON
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	NON
Autre	Club nautique
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	**X**
État avancé de détérioration	

Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	80 sur 191 embarcations s
Nombre total de bateaux saisonniers /année	4 sur 10 embarcations
Nombre total de bateaux journaliers/année	80 sur 181 embarcations
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	Autres : 115 (canots, kayaks, planches) **76** (dériveurs)
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	Autres : 6 (Canots, kayaks, planches) **4** (dériveurs, catamarans)
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	NON
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	NON
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	X
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	X
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X
Service de survoltage	
Vidanges (pour bateaux)	NON
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Les embarcations légères sont acceptées : dériveur, catamaran, chaloupe, motomarine, petit bateau à moteur. Le site est fermé à marée basse car il n'y a pas d'eau à la rampe. La promotion des heures d'ouverture est alors un défi à cause de la marée. La qualité de l'eau est un enjeu à l'embouchure de la rivière Cap-Rouge qui est à proximité.

REMARQUES

La rampe de mise à l'eau se trouve dans un parc nautique où l'on peut pratiquer des activités sur la rivière Cap-Rouge et le fleuve Saint-Laurent. Bâtiment avec services et restauration à proximité du Parc de la plage Jacques-Cartier Service de location d'embarcations.



INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU
SECTEUR DE QUÉBEC
FICHE SIGNALÉTIQUE N0 2
Rampe de mise à l'eau du Yacht Club de Québec

Ville de: Québec
Yacht Club de Québec





LOCALISATION	
Adresse : 1225, boulevard Champlain, Québec	
Propriétaire : Port de Québec	**Gestionnaire** : Yacht Club de Québec
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Début mai à la fin octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	Pendant les heures de marées hautes
En tout temps (printemps-été-automne)	Non
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	Pour les membres seulement)
Journalier	NON
Journalier avec service de valet	NON
Saisonnier	5,40 $ du pied avec service de machinerie
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	NON
Espace industriel	NON
Milieu naturel	OUI (en partie)
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	X
Autre	Marina
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	

Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	430
Nombre total de bateaux saisonniers /année	Environ 430
Nombre total de bateaux journaliers/année	0
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	0
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	Voiliers et bateaux à moteur
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	NON
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	Pour bateaux à faible tirant d'eau
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	X
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	X
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	50
Service de survoltage	X
Vidanges (pour bateaux)	X (20$ pour autres bateaux)
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

La rampe de mise à l'eau et les installations sont à l'usage exclusif des saisonniers et des membres. Les motomarines ne sont pas acceptés dans le bassin pour des raisons de sécurité. Les journaliers sont référés à la rampe de mise à l'eau publique du boulevard Champlain.

REMARQUES

La rampe de mise à l'eau se trouve dans une marina bien aménagée. S'y trouve un bâtiment avec service de restauration. Un quai avec promenade s'y trouve et une belle plage pour les membres.

Ville de: Québec

Boulevard Champlain





LOCALISATION	
Adresse : 1141, boulevard Champlain, Québec, G1K 0A2	
Propriétaire : Ville de Québec	**Gestionnaire** : Ville de Québec
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Du 16 avril au 31 octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	Du lundi au vendredi de 11h à 19 h-Samedi : de 9 h à 19 h; Dimanche : de 9h à 18 h
En tout temps (printemps-été-automne)	Non
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	Non
Journalier	
Journalier avec service de valet	40$
Saisonnier	400 $ (avec service de clé); 375 $ (sans service de clé)
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	NON
Espace industriel	X
Milieu naturel	NON
Parc ou promenade à proximité	NON
Marina	NON
Autre	Courts de tennis (Tennis Montcalm)
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton

ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	2865*
Nombre total de bateaux saisonniers /année	Données non disponibles
Nombre total de bateaux journaliers/année	Donnes non disponibles
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez :Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	Données non disponibles
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	Données non disponibles
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	X
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	NON
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X
Service de survoltage	X (20 $)
Vidanges (pour bateaux)	NON
Aire de pique-nique	NON
Toilettes	NON
Aire de services et restauration	NON
Bancs	X

*Nombre de mise à l'eau

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

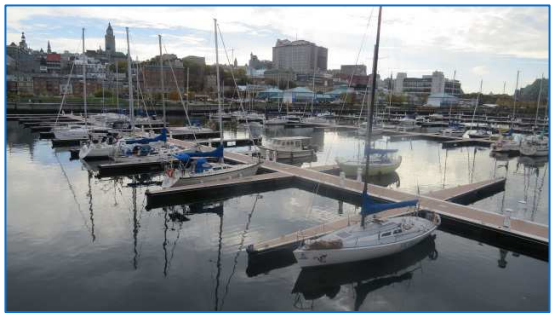
Pas de signalisation de cette rampe de mise à l'eau accessible par le boulevard Champlain. Aucune commodité disponible sur place. Sécurité : Contamination de la rampe par la terre du stationnement. Cette dernière devient glissante et le passage du piéton augmente le risque d'accident malgré la présence d'employés pour en faire la gestion. Parfois, une file d'attente s'étend jusqu'au chemin de fer. La rampe est endommagée au bout, sur 4 pieds, mais est utilisable comme même à marée basse.

REMARQUES : Espace peu aménagé avec un grand stationnement en gravier. Une table de pique-nique comme seul mobilier.

Ville de: Québec

Marina du Port de Québec





LOCALISATION	
Adresse : 155, rue Abraham –Martin, Québec	
Propriétaire : Port de Québec	**Gestionnaire** : Marina du Port de Québec
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Début mai- fin octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	N/A
En tout temps (printemps-été-automne)	8 h à 20 h (tous les jours)
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	NON
Journalier	45 $
Journalier avec service de valet	NON
Saisonnier	Coûts saisonniers selon la longueur du bateau
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	X
Milieu naturel	NON
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	X
Autre	Quartier historique du Vieux-Québec. Promenade le long des quais.
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	X
Bon état	
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	

Données non existantes	
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	500 50% voiliers-50% bateaux à moteur
Nombre total de bateaux saisonniers /année	350
Nombre total de bateaux journaliers/année	150
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	3% voiliers et 97 % bateaux à moteur
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	50% voiliers et 50 % bateaux à moteur
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	X
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	NON
Rampe accessible facilement par la voie routière	X (Le pont-levis est condamné, on ne passe plus par la rue Dalhousie)
Signalisation	Non
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	X
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X (frais de stationnement)
Service de survoltage	Dépannage seulement
Vidanges (pour bateaux)	X (20$)
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Les motomarines ne sont pas permises à cause des écluses et pour des raisons de sécurités. Près des écluses, il y a plus de courant. Cette marina accueille surtout des bateaux de plus de 20 pieds. L'écluse est en opération de 7h00 à 24h30 et tous les plaisanciers doivent communiquer par voie VHF sur le canal 71. Les jours de fin de semaine, il est préférable de prendre une réservation pour pouvoir sortir à l'heure souhaitée.

REMARQUES

Rampe de mise à l'eau accessible par la zone industrielle du Port de Québec. Le pont amovible de la rue Dalhousie étant condamné, la rampe de mise à l'eau est accessible par la rue Abraham-Martin seulement-La Marina est au centre du quartier historique touristique du Vieux-Québec et du côté des silos à grains où l'espace de stationnement est grand.

INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU
SECTEUR DE QUÉBEC
FICHE SIGNALÉTIQUE N0 5
Rampe de mise à l'eau de la Station nautique de la baie de Beauport

Ville de: Québec
Station nautique de la baie de Beauport





LOCALISATION	
Adresse : 1, boulevard Henri-Bourassa, Québec	
Propriétaire : Port de Québec	**Gestionnaire** : GESTEV
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Du 16 avril au 31 octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	Du lundi au vendredi de 11h à 19 h-Samedi : de 9 h à 19 h; Dimanche : de 9h à 18 h
En tout temps (printemps-été-automne)	NON
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	NON
Journalier	6$
Journalier avec service de valet	NON
Saisonnier	Oui : 73$/saison
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	NON
Espace industriel	X
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	NON
Autre	Plage de baignade
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Sable
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	

Données non existantes	Non existantes pour les journaliers
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	N/A
Nombre total de bateaux saisonniers /année	68
Nombre total de bateaux journaliers/année	N/A
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	N/A
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	27 dériveurs et 41 catamarans
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	X
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	NON
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	OUI (sur le site)
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	NON (pas nécessaire)
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X (grand stationnement de sable)
Service de survoltage	NON
Vidanges (pour les bateaux)	NON
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Une plage de baignade se trouve sur le site. Les bateaux à moteurs ne sont pas acceptés car les installations et les infrastructures sur place ne permettent un service de qualité et sécuritaire.

REMARQUES

La rampe de mise à l'eau se trouve à la baie de Beauport où des sentiers pédestres, une plage de baignade et des bâtiments de service s'y trouvent. La mise à l'eau et le halage doivent être faits par les employés de la station nautique de la Baie de Beauport s'ils ne peuvent pas être faits manuellement.

MRC : Côte-de-Beaupré

Quai Gravel





LOCALISATION	
Adresse : Boulevard St-Anne en face de l'église (face au 8006 Avenue Royale)	
Propriétaire : Château-Richer	**Gestionnaire** : Ville de Château-Richer
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	De mai à octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	N/A
En tout temps (printemps-été-automne)	N/A
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	X
Journalier	N/A
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	N/A
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	N/A
Espace industriel	N/A
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	N/A
Marina	N/A
Autre	Boulevard Ste-Anne
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton

ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	X (peu utilisée)
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	Non
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	oui
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	8
Service de survoltage	NON
Vidanges (pour bateau)	NON
Aire de pique-nique	X (2 bancs)
Toilettes	NON
Aire de services et restauration	NON
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

La rampe n'est pas accessible à marée basse. Le quai Gravel est accessible par le boulevard Ste-Anne à circulation de grande vitesse. Il y a place à amélioration de l'accès au site et de la signalisation. Peu de services sur place.

REMARQUES

L'espace a un potentiel d'accès public à caractère régional. Trois espaces de stationnement asphaltés sont aménagés.

CARACTÉRISATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU
SECTEUR DE QUÉBEC
FICHE SIGNALÉTIQUE N0 7
Rampe de mise à l'eau-Embouchure de la rivière Ste-Anne à Beaupré

MRC : Côte-de-Beaupré

Embouchure de la rivière-Sainte Anne à Beaupré





LOCALISATION	
Adresse : Au bout de la rue industrielle	
Propriétaire : Ville de Beaupré	**Gestionnaire** : Ville de Beaupré
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	N/A
Période hebdomadaire (si spécifiée)	N/A
En tout temps (printemps-été-automne)	X
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	X
Journalier	N/A
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	N/A
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	N/A
Espace industriel	X
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	N/A
Autre	Espace peu aménagé avec stationnement à l'embouchure de la rivière Ste-Anne
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton

INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU
SECTEUR DE QUÉBEC
FICHE SIGNALÉTIQUE N0 7
Rampe de mise à l'eau-Embouchure de la rivière Ste-Anne à Beaupré

ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	X (peu utilisée)
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	Non
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	non
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X (en graver et terre)
Service de survoltage	NON
Vidanges	NON
Aire de pique-nique	NON
Toilettes	Non
Aire de services et restauration	Non
Bancs	X (vieux bancs)

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

La rampe n'est pas accessible à marée basse où la berge formée de milieux humides et de marais à scirpe, se trouve éloignée de la rive d'au moins 100 mètres. Selon les intervenants de la Ville de Beaupré, la rampe est très peu utilisée. De plus, la rampe se trouve au bout d'un parc industriel et où il n'y a aucune signalisation. L'espace est peu aménagé et comprend 2 vieux bancs et une poubelle.

REMARQUES

Il y avait une marina à proximité qui n'existe plus. La Ville de Beaupré a un projet de mise en valeur du site pour améliorer le mobilier et le stationnement pour en faire un parc riverain. Mais le potentiel de mise en valeur de la rampe de mise à l'eau est faible.

MRC : ÎLE-D'ORLÉANS

Rue Gagnon à Ste-Pétronille





LOCALISATION	
Adresse : Au bout de la rue Gagnon	
Propriétaire : Municipalité de Ste-Pétronille	**Gestionnaire** : Municipalité de Ste-Pétronille
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	N/A
Période hebdomadaire (si spécifiée)	N/A
En tout temps (printemps-été-automne)	X
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	X
Journalier	N/A
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	N/A
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	NON
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	NON
Autre	Bancs et panneaux d'interprétation
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	X

ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	NON
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	NON
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X (stationnements le long de la rue pour visiteurs)
Service de survoltage	NON
Vidanges (pour bateaux)	NON
Aire de pique-nique	X
Toilettes	NON
Aire de services et restauration	NON
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

La rampe se trouve dans un quartier résidentiel au bout de la rue Gagnon. Elle donne sur la plage à marée basse. La ligne des basses eaux est éloignée du rivage. La rampe de mise à l'eau est très peu utilisée selon la municipalité.

REMARQUES

La rue Gagnon donne une très belle vue sur le fleuve Saint-Laurent. Elle fait partie d'un circuit piétonnier « *un ballade au cœur du village* ».



INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU
SECTEUR DE QUÉBEC
FICHE SIGNALÉTIQUE N0 9
Rampe de mise à l'eau du Club nautique de l'Île Bacchus
À Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

MRC : ÎLE-D'ORLÉANS
Club nautique de l'Île Bacchus





LOCALISATION	
Adresse : 1515, Chemin Royal, Saint-Laurent	
Propriétaire : Municipalité de Saint-Laurent	**Gestionnaire** : Club nautique de l'Île-de-Bacchus (http://marina-iledorleans.com/)
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	De la mi-mai à l'Action de Grâce
Période hebdomadaire (si spécifiée)	N/A
En tout temps (printemps-été-automne)	De 7 h à 20 h (jusqu'au 30 août) De 7 h à 18 h (après le 30 août)
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	non
Journalier	- jusqu'à 20 pieds : 34,49 $ (plus taxes) - de 21 à 30 pieds : 45,99 $ (plus taxes) - de 31 pieds et plus : 63,24 $ (plus taxes)
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	- jusqu'à 20 pieds : 310,43 $ (plus taxes) - de 21 à 30 pieds : 413,91 (plus taxes) - de 31 pieds et plus : 574,88 $ (plus taxes)
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	NON
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	X
Autre	Quai avec promenade à proximité
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	X

INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DES RAMPES DE MISE À L'EAU
SECTEUR DE QUÉBEC
FICHE SIGNALÉTIQUE N0 9
Rampe de mise à l'eau du Club nautique de l'Île Bacchus
À Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans

Bon état	
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	N/D
Nombre total de bateaux saisonniers /année	N/D
Nombre total de bateaux journaliers/année	N/D
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	N/D
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	N/D
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X
Service de survoltage	X
Vidanges (pour bateaux)	X
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

N/D (non disponible) : le gestionnaire n'a pas fourni l'information

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

REMARQUES

La rampe de mise à l'eau se trouve dans une marina d'une capacité de 130 places et près du quai municipal de Saint-Laurent aménagé en promenade et accès au fleuve. Un bâtiment de services y compris pour la restauration s'y trouve.

MRC : ÎLE-D'ORLÉANS

Quai de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans





LOCALISATION	
Adresse : Chemin du Quai, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	
Propriétaire : Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	**Gestionnaire** : Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	
Période hebdomadaire (si spécifiée)	
En tout temps (printemps-été-automne)	X
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	X
Journalier	N/A
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	N/A
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	N/A
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X quai aménagé comme promenade à proximité
Marina	N/A
Autre	Plage de sable de part et d'autre du quai
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	

Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton (restrictions à cause du sable)
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	X (rampe pas ou rarement utilisée)
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	0 (selon la municipalité, cette rampe n'est pas utilisée)
Nombre total de bateaux saisonniers /année	N/A
Nombre total de bateaux journaliers/année	N/A
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	N/A
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	N/A
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	NON
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	NON
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	NON
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	15 X (pour voitures sans remorques)
Service de survoltage	NON
Vidanges	NON
Aire de pique-nique	X (sur le quai)
Toilettes	X
Aire de services et restauration	NON
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Quinze places de stationnement pour voitures sans remorques seulement. Les voitures avec remorques ne peuvent demeurer sur place si un bateau est mis à l'eau. Il y a aussi une restriction d'utilisation de la rampe à cause du sable où certaines voitures risquent de s'enliser. Cette rampe de mise à l'eau est rarement utilisée.

REMARQUES

Rampe au début du quai donnant sur la plage.

Ville de: Lévis

Parc de la Grève-Jolliet





LOCALISATION	
Adresse : Rue de la Grève Jolliet, Lévis	
Propriétaire : Ville de Lévis	**Gestionnaire** : Ville de Lévis
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Début mai- fin octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	N/A
En tout temps (printemps-été-automne)	X
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	X
Journalier	N/A
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	N/A
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	NON
Espace industriel	X
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X (parc de la Grève-Jolliet)
Marina	NON
Autre	Club de kayak de mer le Squall
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	X
Bon état	
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	2015
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	X
Nombre total de bateaux (saisonniers et	

journaliers) /année	
Nombre total de bateaux saisonniers /année	
Nombre total de bateaux journaliers/année	
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	X
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	NON
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	X
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	N/A
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X -20 places(Gratuit)
Service de survoltage	NON
Vidanges (pour bateaux)	NON
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Il y a lieu de faire connaître davantage cette rampe bien aménagée et accessible gratuitement. Il n'y a aucune donnée de fréquentation de la rampe.

REMARQUES

Rampe de mise à l'eau de 68 mètres de long. Cette rampe a été prolongée pour la rendre accessible à marée basse. Le stationnement pour remorques est très bien aménagé et est gratuit. Des espaces verts et des aires de détente y sont aménagés. Un bâtiment de services avec toilettes abritant le club Squall existe sur place.

Ville de: Lévis

Parc nautique Levy (1984)





LOCALISATION	
Adresse : 4685 Rue Saint-Laurent, Lévis, QC G6V 8M9	
Propriétaire : Ville de Lévis (à valider)	**Gestionnaire** : Parc nautique de Levy http://www.parcnautiquelevy.qc.ca/
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	De mi-mai à mi-septembre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	7 sur 7
En tout temps (printemps-été-automne)	
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	NON
Journalier	25 $ (25 pieds); 30 $ (25 pieds et plus)
Journalier avec service de valet	NON
Saisonnier	NON*
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	NON
Espace industriel	NON
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	X
Autre	Parc de l'Anse Tibbits et le parcours des Anses à proximité
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	X
Bon état	
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	1984

Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	145
Nombre total de bateaux saisonniers /année	0*
Nombre total de bateaux journaliers/année	145
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	130 bateaux à moteur 15 voiliers
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	0*
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	Non
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	X accessible selon la taille du bateau
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	X
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	6
Service de survoltage	NON
Vidanges (pour bateaux)	X
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

*: Le gestionnaire n'a pas validé s'il a compté aussi les membres de la marina

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Les espaces sont restreints selon le gestionnaire. La rampe de mise à l'eau ferme tous les jours dès 20 heures et à marée basse.

REMARQUES

Le gestionnaire mentionne que sa marina accepte des motomarines et qu'il est le seul à le faire dans la région **(plusieurs marinas le font aussi)** et il en a été avisé

Ville de: Lévis

Marina de la Chaudière





LOCALISATION	
Adresse : 1250 Ch. du Fleuve, Lévis (Saint-Romuald), G6W 2A3	
Propriétaire : Ville de Lévis	**Gestionnaire** : Marina de la Chaudière http://marinadelachaudiere.com
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Mai à octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	
En tout temps (printemps-été-automne)	
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	NON
Journalier	30 $
Journalier avec service de valet	NON
Saisonnier	300 $
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	NON
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	X
Autre	
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Terre

ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	240
Nombre total de bateaux saisonniers /année	15
Nombre total de bateaux journaliers/année	225
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	Bateaux à moteurs : 192 (80%) Motomarines : 48 (20%)
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	15 bateaux à moteur
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	NON
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	Non accessible une heure avant et une heure après la marée basse (environ)
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	X
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	X
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	8
Service de survoltage	NON
Vidange (pour les bateaux)s	NON
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

La rampe de mise à l'eau est n'est pas accessible tout le temps à marée basse pour tous les types de bateaux. Ce qui fait, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour expliquer le mode d'utilisation. De plus, pour faciliter l'accès à la rampe un quai flottant dans la descente qui suivrait les marées afin de faciliter l'accès journalier des bateaux est nécessaire.

REMARQUES

Des espaces verts ont été réaménagés et du mobilier comme les bancs et tables de pique-nique ont été ajoutés par la Ville de Lévis.

VILLE DE LÉVIS

Anse Ross





LOCALISATION	
Adresse : Rue du Moulin-Ross (Lévis)	
Propriétaire **Rampe** : Société canadienne pour la conservation de la nature du Canada (section du Québec) **Stationnement :** Ville de Lévis	**Gestionnaire** **Rampe**: Société canadienne pour la conservation de la Nature du Canada (section du Québec) **Stationnement** : Ville de Lévis
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	
Période hebdomadaire (si spécifiée)	
En tout temps (printemps-été-automne)	Oui (pour piétons et embarcations légères non motorisées sauf pour 7 personnes)
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	X
Journalier	N/A
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	N/A
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	N/A
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	N/A
Marina	
Autre	Lots de grève à fort potentiel écologique Panneau d'interprétation.
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	

Bon état	
État avancé de détérioration	X
Date de construction (si disponible)	N/A
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	N/A
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	N/A
Nombre total de bateaux saisonniers /année	N/A
Nombre total de bateaux journaliers/année	N/A
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	N/A
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	7 (droit acquis et restrictions)
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse (OUI/NON)	NON
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	
Rampe accessible facilement par la voie routière	Au bout d'une rue résidentielle
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X (10 pour voitures)
Service de survoltage	N/A
Vidanges	N/A
Aire de pique-nique	N/A
Toilettes	N/A
Aire de services et restauration	N/A
Bancs	**X**

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Restriction d'accès à la rampe protéger les lots de grève riches en habitats naturels sensibles notamment pour la vergerette de Provencher. Le propriétaire n'est pas intéressé à augmenter l'achalandage.

REMARQUE

Sept personnes ont la clé pour ouvrir la porte bloquant l'accès à la rampe.(7 riverains et pêcheurs) afin de pouvoir mettre leurs bateaux à moteur à marée haute (droit acquis) et selon une entente avec la Fédération des Chasseurs et Pêcheurs du Québec.
Espace restreint aménagé par la Ville de Lévis pour petite aire de détente avec vue sur le fleuve et un stationnement.
Projet en étude à la Ville de Lévis pour la mise en valeur du site de l'anse Ross.
Avant, il y avait des VTT sur la berge car la barrière n'existait pas.
Pas de projet de restauration de La rampe à court et à moyen terme.



MRC: BELLECHASSE

Marina de l'Anse St-Michel





LOCALISATION	
Adresse : 3, rue Des Remparts Case postale 586 Saint-Michel-de-Bellechasse (QC) G0R 3S0	
Propriétaire : Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	**Gestionnaire** : Club nautique de St-Michel http://www.marinasaintmichel.com
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	Du 15 mai au 15 octobre
Période hebdomadaire (si spécifiée)	De 7 h à 19 h
En tout temps (printemps-été-automne)	X
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	Non
Journalier	25 $/jour
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	250 $
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	NON
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	X
Marina	X
Autre	Quai aménagé pour piétons-Panneaux d'interprétation
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	
Date de construction (si disponible)	

Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	282 (en ajoutant les 68 bateaux ayant une place à la marina)
Nombre total de bateaux saisonniers /année	80 (68 sont installés pour la saison à la marina et 12 avec permis saisonnier)
Nombre total de bateaux journaliers/année	212
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	200 (Majorité des bateaux de pêche de 8 à 25 pieds et quelques motomarines)
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	80 (12 Bateaux de pêche surtout et 68 bateaux de la marina)
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	X
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	N/A
Rampe accessible facilement par la voie routière	X
Signalisation	X
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	X
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X (25 places)
Service de survoltage	X
Vidanges (pour les bateaux)	NON
Aire de pique-nique	X
Toilettes	X
Aire de services et restauration	X
Bancs	X
Autre	Quai aménagé pour piétons

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

REMARQUES

Rampe de mise à l'eau aménagée dans une marina de 68 places pour des bateaux de moins de 40 pieds. Aire de stationnement pour les voitures avec remorques en face de la rampe de mise à l'eau. Un stationnement additionnel se trouve à l'église.

MRC: BELLECHASSE

Avenue de la Grève à St-Michel-de-Bellechasse





LOCALISATION	
Adresse : Avenue de la Grève Saint-Michel-de-Bellechasse (QC) G0R 3S0	
Propriétaire : Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse	**Gestionnaire** : Municipalité de Saint-Michel-de-Bellechasse
UTILISATION	
Période de l'année (si spécifiée)	N/A
Période hebdomadaire (si spécifiée)	N/A
En tout temps (printemps-été-automne)	X
COÛT D'UTILISATION	
Gratuit	X
Journalier	N/A
Journalier avec service de valet	N/A
Saisonnier	N/A
ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT	
Quartier résidentiel	X
Espace industriel	NON
Milieu naturel	X
Parc ou promenade à proximité	NON
Marina	NON
Autre	À marée basse, très belle vue sur le fleuve et les milieux naturels
ÉTAT DE LA RAMPE	
Très bon état	
Bon état	X
État avancé de détérioration	

Date de construction (si disponible)	
Matériaux : terre/béton/autre	Béton
ACHALANDAGE DE LA RAMPE	
Données non existantes	X (Très peu ou pas utilisée)
Nombre total de bateaux (saisonniers et journaliers) /année	N/A
Nombre total de bateaux saisonniers /année	N/A
Nombre total de bateaux journaliers/année	N/A
Nombre total de bateaux journaliers : (spécifiez : Catamarans, voiliers, motomarines et bateaux à moteurs	N/A
Nombre total de bateaux saisonniers (spécifier : catamarans, voiliers, motomarines, bateaux à moteurs…)	N/A
ACCESSIBILITÉ DE LA RAMPE	
Rampe accessible à marée basse	NON
Rampe accessible à marée basse sous certaines conditions (spécifiez)	
Rampe accessible facilement par la voie routière	NON
Signalisation	NON
INSTALLATIONS EXISTANTES SUR PLACE	
Quai d'attente dans l'eau	NON
Stationnement pour voitures et remorques (nombre de places si possible)	X (4 pour voitures)
Service de survoltage	NON
Vidanges	NON
Aire de pique-nique	NON
Toilettes	NON
Aire de services et restauration	NON
Bancs	NON

CONTRAINTES ET PROBLÈMES

Rampe non accessible à marée basse. La ligne des basses eaux est loin du rivage. On y trouve aussi des marais. Selon la municipalité, cette rampe est très peu utilisée par les bateaux remorqués. La rampe se trouve au bout d'une rue résidentielle. Un stationnement pour 4 ou 5 voitures s'y trouve.

REMARQUES